Eurofound

Incidence de la COVID-19 sur les jeunes dans l'UE

Introduction

Au cours des dernières décennies, les jeunes ont été plus vulnérables aux crises économiques que les autres groupes d'âge. Pendant la crise économique de 2007-2013, le taux de chômage des jeunes et le pourcentage de jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) ont atteint des niveaux historiques, cette crise affectant négativement, et à long terme, leurs perspectives. Lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé en 2020, elle a représenté un autre type de crise pour les jeunes: les «restrictions artificielles» de l'activité économique (la fermeture des magasins et des restaurants, par exemple) ont particulièrement touché les secteurs qui emploient une grande partie des jeunes sous des contrats précaires. Les restrictions imposées aux activités sociales ont eu des répercussions sur le développement social et l'engagement social des jeunes, tandis que la fermeture des établissements d'enseignement a entravé leurs possibilités d'engranger des compétences et du capital humain.

Le présent rapport offre une vue d'ensemble de l'incidence de la pandémie sur les jeunes de l'Union européenne (UE), notamment une description de leur situation sur le marché du travail avant la pandémie et peu de temps après. Il présente un aperçu des efforts déployés par les gouvernements et les responsables politiques au niveau de l'UE pour protéger les jeunes des effets de la crise et analyse l'incidence de la pandémie sur ce groupe en termes de perte d'emploi, de conditions de vie et de bien-être mental.

Contexte politique

- Les institutions européennes ont adopté une série de mesures de soutien aux États membres afin de contribuer à l'atténuation des effets de la pandémie et d'accélérer la reprise. Le principal instrument de relance est le paquet NextGenerationEU, d'un montant de 750 milliards d'euros sous forme de prêts et de subventions aux États membres.
- En 2020, dans le cadre de sa stratégie en faveur de la jeunesse, l'UE a élargi sa définition des «jeunes» pour y inclure les personnes âgées de 15 à 29 ans (auparavant, elle couvrait les 15-24 ans), la garantie renforcée pour la jeunesse ayant été introduite en octobre 2020 pour offrir des opportunités professionnelles à cette tranche d'âge.
- Le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux proposé par la Commission européenne en mars 2021 a fixé comme objectif de ramener le taux de NEET de 12,6 % en 2019 à 9 % d'ici à 2030 pour les personnes âgées de 15 à 29 ans. Les États membres dont le taux de NEET est supérieur à la moyenne devront consacrer au moins 12,5 % de tout financement du Fonds social européen Plus qu'ils reçoivent aux jeunes, notamment lors de la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse.
- Au niveau national, les gouvernements ont reconnu que la crise affectait les jeunes de manière disproportionnée et ont introduit des mesures visant à les maintenir dans le système éducatif, à leur proposer des apprentissages et à améliorer leur accès à la protection sociale.

Principales conclusions

- La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences néfastes sur les jeunes, sur leur participation à l'emploi, leurs conditions de travail et de vie et leur bien-être mental.
- En 2019, la plupart des jeunes travaillaient dans les services d'hébergement et de restauration (13 %), suivis du commerce de gros et de détail (11 %) et de la santé et l'action sociale (11 %). Les deux premiers faisant partie des secteurs les plus touchés par la réduction de l'activité pendant la pandémie, les jeunes y travaillant couraient un risque plus élevé de perte d'emploi, tout comme les jeunes sous contrat temporaire (36 %) et à temps partiel (22 %).
- En 2020, le chômage des 15-29 ans a augmenté de 1,4 point de pourcentage par rapport au taux de 2019 à 13,3 %, et le taux de NEET a augmenté de 1,2 point de pourcentage pour atteindre 13,6 %. Ces augmentations ont été plus importantes que dans les groupes plus âgés.

- Les jeunes chômeurs ou inactifs étaient les plus susceptibles d'être confrontés à l'insécurité en matière de logement (17 % au printemps 2021), à la difficulté de joindre les deux bouts (43 %) ainsi qu'à l'absence d'économies (39 %). Toutefois, plus de la moitié d'entre eux vivaient chez leurs parents, ce qui constituait une sécurité pour certains jeunes vulnérables.
- La satisfaction individuelle des jeunes a augmenté entre le printemps et l'été 2020 avec l'assouplissement des confinements, mais elle a diminué pour atteindre son niveau le plus bas au printemps 2021 avec le retour des restrictions.
- Le bien-être mental des jeunes était également le plus faible au printemps 2021, les fermetures des écoles affectant fortement leur bien-être mental. En revanche, les fermetures de lieux de travail ont eu une incidence positive sur le bien-être mental des jeunes. Celui des jeunes femmes était inférieur à celui des jeunes hommes, et le chômage était associé à un bien-être nettement plus faible.
- La confiance des jeunes dans l'UE était supérieure à leur confiance dans le gouvernement et plus élevée que la confiance des personnes plus âgées dans l'UE. La confiance dans l'UE s'est améliorée au cours de l'été 2020 et a diminué au printemps 2021, bien qu'elle soit restée supérieure aux niveaux du printemps 2020. Toutefois, cette évolution n'était pas liée aux restrictions, ce qui donne à penser que les actions de l'UE, telles que le plan de sauvetage, ont pu influencer l'opinion des jeunes.
- Les stratégies nationales se sont concentrées sur la prévention du chômage et sur l'aide aux employeurs pour le paiement des salaires. Les dispositifs de chômage partiel ont joué un rôle important, même si la plupart d'entre eux ne s'adressaient pas spécifiquement aux jeunes.
- Les efforts visant à maintenir les jeunes dans l'enseignement ont notamment consisté à aider les prestataires à proposer les services éducatifs en ligne et à améliorer l'infrastructure numérique. Certains pays ont également aidé les jeunes à améliorer leurs compétences numériques, en leur donnant accès à des appareils et en étendant l'aide financière ou les prêts aux étudiants.
- Plusieurs mesures ont été lancées pour offrir aux jeunes (jeunes professionnels, étudiants ou nouveaux diplômés) un accès plus facile à la protection sociale et une meilleure couverture par celle-ci pendant la pandémie.
- Un besoin accru de services de santé mentale a été signalé dans toute l'Europe, mais l'adaptation a été difficile. De nombreuses interventions dans ce domaine se sont concentrées sur le transfert des services en ligne et l'introduction de nouveaux services internet ou de lignes d'assistance téléphonique.

Indicateurs stratégiques

- Il existe, en Europe, une génération de jeunes qui souffre encore des effets de la crise précédente et qui est à présent touchée par une seconde crise, très différente. L'inégalité des chances risque d'aller croissant, engendrant des sentiments d'injustice et de méfiance.
- La mauvaise santé mentale des jeunes, déjà préoccupante dans plusieurs États membres avant la pandémie, peut être qualifiée de crise, et les services de santé mentale ont éprouvé des difficultés à atteindre les plus vulnérables. Le bien-être mental pourrait ne pas se rétablir aussi rapidement que les indicateurs économiques, ce qui met en évidence la nécessité d'une plus grande attention des politiques et d'une amélioration des services.
- Alors que de nombreuses interventions politiques se sont concentrées sur l'aide au passage à la prestation de services numériques, de nombreux jeunes ont rencontré des difficultés avec les services offerts exclusivement en ligne, en particulier dans l'éducation. Les prestataires ont fait état de problèmes liés à l'inégalité et à la démotivation. Tous les services ne peuvent pas être fournis par voie numérique, ce qui met aussi en évidence la nécessité d'améliorer les systèmes de soutien en général, en dehors de la fourniture de services numériques.
- La plupart des stratégies recensées étaient des mesures temporaires, comprenant un soutien supplémentaire et la suppression des obstacles. Pour réduire la vulnérabilité des jeunes face aux crises, des mesures à plus long terme, telles que des améliorations permanentes de l'accès au travail et des mesures visant à accroître la sécurité de l'emploi, sont nécessaires. Elles pourraient ainsi renforcer la résilience aux crises futures.

Informations supplémentaires

Le rapport intitulé *Impact of COVID-19 on young people in the EU* (Incidence de la COVID-19 sur les jeunes dans l'UE) est disponible à l'adresse http://eurofound.link/ef20036

Directrice de recherche: Eszter Sándor

information@eurofound.europa.eu